

**CHAMPIONNATS DE GIRONDE BASSIN DE 50 m
CHAMPIONNATS DE GIRONDE BENJAMINS**

Date : **Samedi 4 et dimanche 5 avril 2009**

Lieu : **Bordeaux Judaique**

Rendez vous : **8H00 pour un début à 9H00 et 14H00 pour un début à 15H00**

Cloture des engagements : **Jeudi 2 avril 2009**

Qualificatif au

Catégories :

Benjamins : 2 engagements par réunion

Minimes à Seniors : Pas de limite d'engagements

Programme :

Samedi 4 avril

1 ^{ère} réunion	2 ^{ème} réunion
50 dos (séries) 50 NL (séries) 100 Brasse (séries) 100 Papillon (séries) 200 4nages (classement au tps)	800 NL (classement au temps) 50 dos (finales A & B) 50 NL (finales A & B) 200 Dos (classement au tps) 100 Brasse (finales A & B) 100 Papillon (finales A & B) 200 NL (classement au temps) 4 x 100 NL (classement au temps)

Dimanche 5 avril

1 ^{ère} réunion	2 ^{ème} réunion
50 brasse (séries) 50 Papillon (séries) 100 dos (séries) 100 NL (séries) 400 NL (classement au temps) 200 Papillon (classement au tps)	1500 NL (classement au temps) 50 brasse (finales A & B) 50 Papillon (finales A & B) 200 Brasse (classement au temps) 100 dos (finales A & B) 100 NL (finales A & B) 400 4N (classement au tps) 4 x 100 4 nages (classement au temps)

Règlement sportif :

**LORS DES COMPETITIONS EN BASSIN DE 50 METRES, LA TABLE DE CORRESPONDANCE FFN BASSIN DE 25m /
BASSIN DE 50 m EST APPLIQUEE POUR LES DEPASSEMENTS DE TEMPS.
(Annuel Règlement 2008/2009 Page 117)**

- ✓ Les épreuves organisées lors de cette manifestation sont ouvertes à toutes les catégories d'âges (benjamins, minimes, cadets, Juniors/seniors) à condition de réaliser les temps de la grille concernée.
- ✓ Les benjamins sont limités à deux épreuves par réunion et n'auront pas le droit de nager le 1500 mètres. Ils seront intégrés aux finales toutes catégories l'après midi.
- ✓ Le classement des championnats de Gironde benjamins se fera à l'issue des séries.
- ✓ Les finales B seront nagées à condition qu'il y ait au moins 24 nageurs en séries

Engagements :

Ils devront être réalisés en ligne sur internet avant le jeudi 2 avril 2009 minuit.

Récompenses :

Voir dispositions communes